

## CAMPAGNE 100 % ILLEGAL

*Arrêtons l'importation des produits des colonies israéliennes*

### **ACTION DE PLAIDOYER LOCAL : écrire à votre député.e ou sénateur/sénatrice**

#### **1/ Quels sont les objectifs de l'action ?**

Nous souhaiterions qu'un nombre significatif de parlementaires français reconnaisse publiquement l'illégalité des colonies et interpelle le gouvernement.

Ils font eux-mêmes comprendre à leurs électeurs que l'interdiction d'importation est différente de l'appel au boycott.

A terme, le gouvernement français - grâce à la pression des parlementaires – met en place un processus visant à stopper le commerce avec les colonies illégales.

#### **3/ Modalités d'action**

**Il est essentiel d'informer systématiquement Sabine Gagnier - [sgagnier@amnesty.fr](mailto:sgagnier@amnesty.fr) - de tout contact avec un parlementaire, à quelque occasion que ce soit.**

L'action proposée prendra fin en juin 2018.

Il est pour cela nécessaire de contacter au premier trimestre 2018 les parlementaires français pour :

- porter à leur connaissance nos recommandations
- tenter d'obtenir un rendez-vous (*modèle de lettre à la fin du document*)

#### **Etape 1 : Identifiez les groupes locaux de votre circonscription**

Attention, il y a plusieurs groupes locaux par circonscription électorale. Consultez la carte des circonscriptions et contactez les autres groupes locaux susceptibles d'interpeller les mêmes parlementaires que vous, pour bien vous coordonner et éviter des doublons dans les rendez-vous.

[- Carte Assemblée nationale](#)

[- Carte Sénat](#)

#### **Etape 2 : Identifiez les parlementaires de votre circonscription**

Vous pourrez trouver les contacts en suivant les liens ci-dessous

[- Coordonnées des députés](#)

[- Coordonnées des sénateurs](#)

#### **Etape 3 : Contactez par courrier votre parlementaire**

Deux modalités d'action sont possibles :

- Envoyer une lettre d'interpellation, en suggérant des questions écrites.

Des exemples de questions écrites sont proposées en PJ.

- Envoyer une lettre et demandez un rendez-vous (*En particulier, pour le FN vous pouvez vous abstenir de demander un rendez-vous.*)

Vous trouverez les deux modèles de lettre en pièce-jointe de la circulaire.

#### **Etape 4 : Si vous demandez un rendez-vous, comment le préparer.**

Pour préparer votre rendez-vous, un certain nombre de documents sont à votre disposition en pièce-jointe de la circulaire :

- Un FAQ
- Un document d'analyse du contexte international, européen et français
- Le dossier d'accompagnement sur le film *A l'Ouest du Jourdain* - (qui contient les positions AIF sur les Territoires Palestiniens occupés et la colonisation)
- Le dépliant de campagne « 100 % ILLEGAL » disponible en commande à [diffusionparis@amnesty.fr](mailto:diffusionparis@amnesty.fr) – que vous pouvez également donner lors du rendez-vous. La vidéo de la conférence organisée au secrétariat national sur les activités des entreprises et produits dans les colonies israéliennes : <https://www.youtube.com/watch?v=6BU8INMCnxI>

Avant le rendez-vous, repérez d'éventuelles prises de position officielles sur la question Israël/territoires palestiniens occupés, en regardant respectivement sur les sites de [l'Assemblée nationale](#) et sur le site du [Sénat](#). Ou en consultant des sites qui référencent les prises de position des parlementaires sur ce sujet comme <http://www.palestine-nos-elus.org/>. Sur ce site, vous pourrez facilement repérer qui a déjà posé des questions écrites au gouvernement sur ce sujet : [http://www.palestine-nos-elus.org/spip.php?page=liste\\_nuage&id\\_mot=9](http://www.palestine-nos-elus.org/spip.php?page=liste_nuage&id_mot=9)

*Si les parlementaires acceptent un rendez-vous, informez Sabine Gagnier ([sgagnier@amnesty.fr](mailto:sgagnier@amnesty.fr)) dès réception de la proposition de rendez-vous en précisant qui assurera le rendez-vous. En fonction des parlementaires, nous pourrions avoir des éléments personnalisés à vous transmettre.*

#### **Etape 5 : envoyez un compte-rendu**

Il est essentiel pour nous d'avoir un compte-rendu de vos échanges pour savoir quelle est la position et quelles ont été les réactions du parlementaire pendant le rendez-vous. Ces retours nous aideront à adapter notre plaidoyer national.

**En septembre**, un questionnaire général sera disponible en ligne pour bénéficier de vos retours d'expériences sur cette action. Nous comptons sur vous et vous remercions d'avance pour votre participation.

=> Il est également possible d'assister aux réunions publiques organisées par les parlementaires et d'intervenir directement pour faire connaître nos demandes. Si vous en avez la possibilité ou l'énergie saisissez toute occasion publique pour faire connaître la position et les demandes d'Amnesty International.